Règlement Nuit du Futsal 2022

Article 1 : *Cet évènement aura lieu le samedi 17 décembre 2022 au Gymnase des Varzelles à Manosque.*

Article 2 : *Cet évènement est ouvert à tout joueur âgé d'au moins 18 ans, licencié ou non de la FFF. Une pièce d'identité devra être présentée le jour de l'évènement.*

Article 3 : *Les matchs se dérouleront en une période de 12 minutes. La finale quant à elle se déroulera en deux périodes de 10 minutes. Le temps est géré par la Table de Marque.*

Article 4 : *Lors de la première phase, les équipes sont réparties en quatre poules de quatre et se rencontrent sous forme de championnat. Un classement sera alors établi en fonction du barème suivant :*

- *Match gagné = 3 points.*
- *Match nul = 1 point.*
- *Match perdu = 0 point.*
- *Forfait = -1 point (3 points pour l'adversaire).*

En cas d'égalité parfaite entre deux équipes au niveau du classement dans les phases de poule, elles seront départagées de la manière suivante :

1. *Goal average particulier : La différence entre les buts marqués et les buts encaissés lors des confrontations directes entre les deux équipes impliquées. (Qualification de l'équipe qui aura gagné la confrontation directe lors de la phase de poule)*
2. *Différence de but générale : L'équipe qui a la meilleure différence de but sur les trois rencontres sera qualifiée.*
3. *Meilleure attaque.*

En cas de match nul durant la deuxième phase, une séance de tirs au but en mort subite directe sera effectuée.

Article 5 : *Lors du coup d'envoi, cinq joueurs par équipe se trouvent sur le terrain au minimum, et trois sont remplaçants au maximum. Ces derniers peuvent entrer et sortir du terrain aussi souvent que le souhaite l'entraîneur, à la seule condition que le nouveau joueur entre sur le terrain à l'intérieur de la zone prévue à cet effet (zone de remplacement à côté de la table de marque).*

Article 6 : *Les lois du jeu sont identiques à celles utilisées pour les compétitions de futsal.*

Rappel : Le gardien a le droit de toucher le ballon avec la main à l'intérieur de la surface de réparation (ligne des six mètres). Il peut par ailleurs se déplacer sur l'intégralité du terrain et dégager le ballon dans la moitié de terrain adverse. Si le portier a le ballon, que ce soit au pied ou dans la main, il doit obligatoirement effectuer une passe dans les quatre secondes qui suivent. Une fois qu'il a passé le ballon, il n'est pas autorisé à prendre part à l'attaque consécutive sauf si l'adversaire a touché le ballon ou si le gardien se trouve dans la moitié de terrain adverse.

Article 7 : *Si un joueur commet une faute, l'arbitre peut décider de siffler un coup franc direct, indirect ou bien un penalty. Comme dans le football sur gazon, il existe des cartons jaunes et rouges. Si un joueur obtient deux cartons jaunes, donc un carton rouge, il manquera le match suivant peu importe l'importance de ce match. S'il prend un carton rouge direct, le joueur peut être suspendu jusqu'à deux matchs selon la gravité de la faute. Tout acte de violence caractérisée entrainera automatiquement l'exclusion du joueur.*

Article 8 : *Le match se dispute sous le contrôle de deux arbitres positionnés le long des deux lignes de touche. En cas de litige, seuls les responsables trancheront. Leurs décisions sont sans appel.*

Article 9 : *Le District des Alpes de Football décline toute responsabilité en cas de vol ou perte.*

Article 10 : *La présence et la participation des équipes pendant l'évènement impliquent de leur part une acceptation totale et sans réserve du présent règlement.*